

**ARRÊTÉ DEP-2025-022 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2009 portant création du baccalauréat professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Christine LOUVEAU, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Fatna LARADJI, enseignante

Enseignants :

Madame Nora BELADHAM
Monsieur Senouci ADDOU

Madame Belijana DONY
Madame Fatima MERAD

Professionnelles :

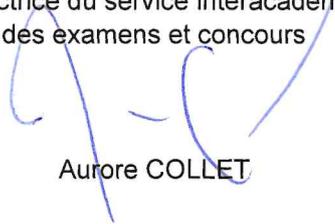
Madame Hassiba ALBANE

Madame Martine LETOURNEUR

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET